

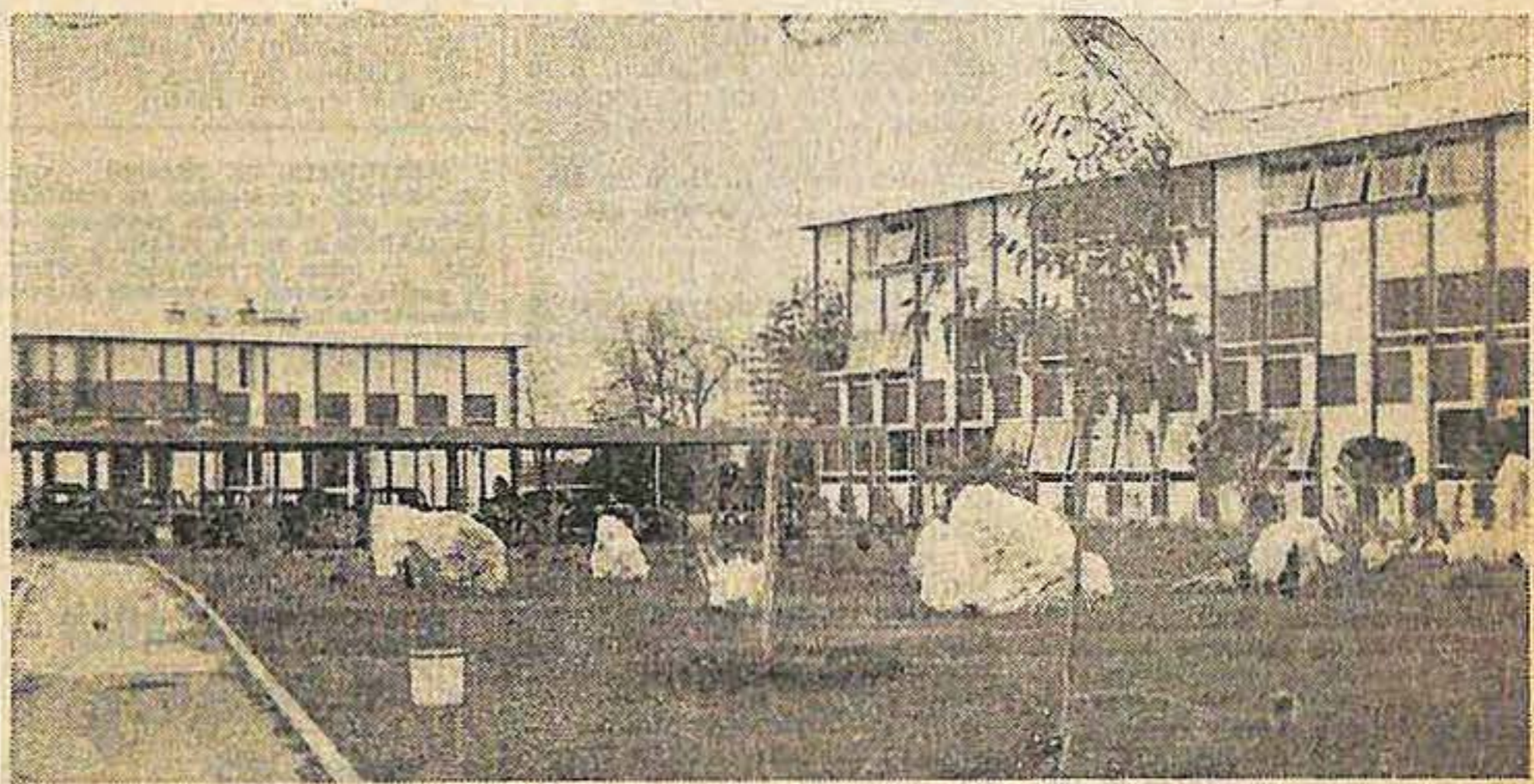
# La municipalité rend compte de son mandat

## III. - L'enseignement (suite). Quelques aspects financiers.

Au lendemain de la rentrée des classes, la propagande officielle s'est donné libre cours. La rentrée avait été réussie à 99,5 %. Les services ministériels de l'Education Nationale ont annoncé textuellement que la rentrée s'est passée normalement, en raison de l'effort d'organisation qui a été fait pour nommer les professeurs en temps voulu et pour accélérer les constructions.

Nous ne partageons pas cet optimisme pour plusieurs raisons.

Nous savons de source sûre que sur les 26.000 postes de mandés par le ministère de



Une vue du nouveau C.E.S. Berthe

l'Education Nationale lui-même, seulement 8.000 ont été autorisés.

Prenons un seul exemple sur le plan local : le conseil d'administration du CES Berthe s'est réuni le 27 novembre. Il a constaté désagréablement que cinq postes font encore défaut. Quant aux constructions, on nous a bien dit et répété qu'un CES par jour a été créé en 1970. Mais il y a une nuance entre créé et construit.

Des centaines de CES ont été ouverts par suite de la trans-

sayant de dresser contre eux les parents d'élèves.

### Et les possibilités d'emprunt ?

Il y a là encore des aspects néfastes à faire connaître de la politique des monopoles. Les emprunts à long terme et à taux raisonnable sont refusés par des organismes comme la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les communes sont souvent obligées de s'adresser à des ban-

fendre la politique du pouvoir, une politique dont nous ne cesserons de dénoncer les mensonges grossiers.

par Marius AUTRAN  
adjoint au maire

formation des anciens CEG dont les locaux ont été « relapés » pour les besoins de la cause.

Nous en avons bien aussi des exemples locaux, puisque des CES fonctionnent dans les locaux insuffisants au lycée Beaussier d'une part et dans les baraquements de l'école Curie d'autre part. Leurs effectifs s'élèvent à 3.700 élèves.

Et quand on connaît leurs conditions de travail, il n'y a vraiment pas de quoi être satisfait. Nous ne partageons pas non plus l'optimisme officiel quand le pouvoir se targue d'avoir accéléré les constructions.

Soyons objectifs en disant que des efforts ont été faits, mais nous sommes en droit, quand nous évoquons les problèmes financiers, d'inciter le pouvoir à un peu plus de modestie. Voyons de plus près.

### Qui supporte les plus lourdes charges ?

La plus grosse part du fardeau est supportée par les communes et c'est bien ce qu'il y a de plus injuste, parce que l'Education Nationale est avant tout un service national. Nous dénonçons une fois de plus cette politique qui consiste, pour l'Etat, à transférer ses propres charges sur les budgets communaux.

Les défenseurs de cette politique nous diront que les ressources de l'Etat ne peuvent subvenir à tous les besoins. Ils oublieront volontairement de dire que c'est lui cependant qui encaisse 85 % des impôts.

Il prend beaucoup mais il ne restitue aux citoyens qu'avec une parcimonie révoltante.

Nous pouvons multiplier les exemples locaux. N'est-ce pas la ville de La Seyne qui a financé la première tranche du lycée d'Etat après l'acquisition des terrains (soit 180 millions d'anciens francs) ?

N'est-ce pas la ville qui finance à 100 % la construction de la plupart des maternelles (105 millions d'AF. pour les deux maternelles Andrieu et Jaurès) ? N'est-ce pas la ville qui a participé pour près de 130 millions d'AF. à l'ouverture du CES Berthe (achat des terrains, indemnités aux propriétaires, réseau, voies d'accès, etc...) ?

N'est-ce pas la ville qui participe à l'entretien du lycée, pourtant nationalisé, pour 12 millions d'AF., à l'entretien et au fonctionnement du CES jusqu'à sa nationalisation (25 millions d'AF.) ?

Et à quand la nationalisation, s'il vous plaît ?

La loi prévoit : deux ans après la construction ; mais nous savons qu'en 1970, 50 CES seulement ont été nationalisés, alors qu'il y en a 3.000 qui attendent. A ce rythme, il faudra 60 ans pour que les communes obtiennent satisfaction !

On ne peut mieux se moquer des citoyens !

### Et les subventions ?

Ne craignons pas de nous répéter. Les subventions sont de plus en plus faibles (quand elles existent) mais le scandale devient sans bornes quand nous voyons l'Etat récupérer la maigre subvention octroyée, par l'encaissement de la TVA. Et quand il n'y a pas de subvention, comme ce fut le cas pour l'Ecole du Bercail, la TVA à elle seule rapporte 39 millions d'anciens francs à l'Etat.

Nous pourrions multiplier les exemples. Dans ces conditions, les élus ont des problèmes redoutables à résoudre en matière d'Enseignement. Ils ne peuvent évidemment pas se croiser les bras et laisser les enfants courir les rues. Ils sont mis dans l'obligation d'augmenter les impôts locaux et c'est là que le pouvoir des monopoles joue un rôle peu reluisant en accusant les élus locaux d'être de mauvais administrateurs, en es-

ques privées dont les prêts sont à des taux exorbitants. N'est-il pas vrai aussi que l'Etat s'en prend aux familles quand il augmente les tarifs de la demi-pension des élèves du lycée et cela dans le but de payer le personnel ?

Le pouvoir gaulliste-centriste ne nous fera pas croire aux bienfaits de sa politique. Nous demandons, nous, élus républicains, avec les parents d'élèves, avec les laïques, que la règle d'or de Jules Ferry soit respectée (25 % des ressources pour l'éducation du peuple).

Aujourd'hui, ce pourcentage atteint 16,90 % et encore est-il faussé ! Si l'on tenait compte des milliards que l'Etat récupère par l'application de la TVA, il serait très inférieur.

### En conclusion

Les élus de la municipalité sortante n'ont rien à se reprocher, pas plus sur les problèmes scolaires que sur les autres. Ils n'ont pas attendu les campagnes électorales pour faire de l'Ecole laïque la priorité des priorités. Ils ont consacré 35 % du budget général à l'Ecole laïque. Les dépenses d'investissement se rapportant à l'Enseignement se chiffrent à 46,5 %.

Nous attendons avec curiosité comment les professionnels de l'anticommunisme vont s'expliquer avec les familles pour dé-